

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 10 mars 2014

Convocation du : 28 février 2014

Objet : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Vente parcelle.

Compromis de vente.

L'an deux mille quatorze, le dix mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Manteyer, sous la présidence de M. Mesclé, Président.

Secrétaire de séance : M. Guy Jullien

Etaient présents : F. Reynaud, M. Barthelemy, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mesclé, JM Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux, P. Aubin

Excusés : Roger Fournel remplacé par Michel Lonni
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud
Claudette Dargot, Jean-Marie Bernard, Jacqueline Puget, Guy Pitaval, Fabrice Roux, Gérard Garcin, Fleur Regord

Jean-Claude Salles Vice-Président chargé du développement économique rappelle la délibération prise en octobre dernier, validant la vente d'une parcelle de **3 000 m²** sur la Zone Artisanale du Boutariq à l'entreprise Vittot pour la construction de son nouvel atelier, le prix convenu étant de 20 € m² soit la somme de 60 000 €.

Les démarches administratives pour la vente étant plus longues que prévues, le Vice-Président propose au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer un compromis de vente.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité les principales clauses du compromis de vente, autorise le Président à le signer.

votants : 17	pour : 17	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20140310-De32_2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2014


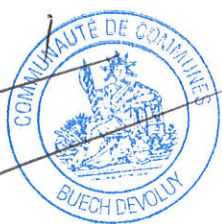
Publication : 12/03/2014

Pour le Président
par délégation



Ainsi fait et délibéré à Manteyer,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel Mesclé